

La qualité des emplois à l'épreuve de la Covid-19

Covid-19 tested job quality

N°Gratier Antoine

Enseignant-chercheur à l'UFR des Sciences Economiques et de Gestion

Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan.

antoine.ngratier@univ-fhb.edu.ci

RÉSUMÉ

Cet article est une contribution aux différentes réflexions menées depuis l'avènement de la Covid-19. En marge des écrits relevant du domaine des sciences médicales, l'article s'inscrit dans la lignée des recherches scientifiques relatives aux sphères économique et sociale sur la pandémie. L'auteur se pose la question de savoir si la problématique de la qualité des emplois mérite d'être posée en cette période où les entreprises font face à des difficultés de tous ordres et où l'urgence actuelle est la sauvegarde des emplois. Pour répondre à cette préoccupation, il dresse, tout en s'appuyant largement sur les chiffres de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), un bilan des conséquences de la pandémie sur le monde du travail. Ensuite, tout en rappelant l'incident malheureux survenu en Mai 2020 en Algérie relatif aux décès d'une femme médecin et de son fœtus suite au refus de sa demande de congés exceptionnels (dimension de la qualité de l'emploi), l'auteur note que la question du maintien de la qualité des emplois ne saurait être mise sous étoffoir, mieux elle mérite une attention particulière en cette période de pandémie. Faire l'impasse sur la qualité des emplois au détriment de la quantité de ceux-ci pourrait engendrer des conséquences irréversibles.

Mots-clés : Covid-19, Qualité de l'emploi, Marché du travail.

JEL : I10, J20.

ABSTRACT

This article is a contribution to the various reflections carried out since the advent of Covid-19. In addition to writings in the field of medical sciences, the article is in line with scientific research relating to the economic and social spheres on the pandemic. The author asks himself whether the issue of job quality deserves to be raised at this time when companies are facing all kinds of difficulties and when the current urgency is to save jobs. To respond to this concern, he draws up, while relying heavily on figures from the International Labor Organization (ILO), an assessment of the consequences of the pandemic on the world of work. Then, while recalling the unfortunate incident that occurred in May 2020 in Algeria relating to the death of a female doctor and her fetus following the refusal of her request for exceptional leave (dimension of the quality of employment), the author notes that the issue of maintaining the quality of jobs should not be put on the spot, the better it deserves special attention in this period of pandemic. Ignoring the quality of jobs to the detriment of the quantity of jobs could have irreversible consequences.

Keywords : Covid-19, Job quality, labour market.

1. INTRODUCTION

La pandémie de Coronavirus (Covid-19) de par son ampleur et les effets qu'elle a engendré et continue d'engendrer semble confirmer à juste titre comme le soulignent Aboe et Simo (2020), les propos de Michel Camdessus¹ sur l'entrée irréversible de l'humanité dans le cycle des grandes crises du 21^{ème} siècle.

Débutée en Décembre 2019, dans la province chinoise du Hubei et plus précisément dans la ville de Wuhan, la pandémie liée au Coronavirus touche aujourd'hui toute l'humanité. Nous enregistrons depuis le 14 Septembre 2020 plus de 28 871 000 cas confirmés au fil du temps dans le monde. Le continent africain enregistre plus de 1 116 000 cas confirmés (Organisation Mondiale de la Santé, OMS, 2020) et la Côte d'Ivoire dénombre à la même date plus de 18 000 cas confirmés (Ministère de la Santé et de l'hygiène Publique, 2020).

En raison de sa propagation rapide et des risques qu'elle fait courir à l'ensemble des populations, des mesures sanitaires d'urgence ont été prises par les gouvernements. Celles-ci consistent généralement en l'application des « gestes barrières » : lavage régulier des mains à l'eau et au savon ou utilisation de gel hydro-alcoolique, port du masque, etc. Des mesures de confinement des grandes villes, la fermeture des frontières terrestres et aériennes et la mise en quarantaine des personnes infectées faisaient ou font encore également partie des ripostes possibles. Si ces mesures sanitaires permettent de freiner la contagion, il ne faut pas occulter les effets négatifs qu'elles engendrent notamment sur les plans économique, social voire psychologique [Croley et al, 2020 ; Organisation Internationale du Travail (OIT), 2020; Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA), 2020; Société Canadienne de psychologie (2020); World Food Programme (WFP), 2020 ; Aboe et Simo, 2020 *Op Cit.*;].

Dans le monde du travail, l'on assiste à la fermeture d'entreprises, surtout dans les Petites et Moyennes Entreprises (PME) dont la gestion dans les pays en voie de développement n'est pas toujours structurée. Les estimations du Bureau International du Travail (BIT) telles que citées par l'OIT (2020) montrent que « au premier trimestre de cette année 2020, environ 5,4 pour cent des heures de travail dans le monde (correspondant à 155 millions d'emplois à temps plein) ont été perdues par rapport au quatrième trimestre 2019 » (Organisation Internationale du Travail, OIT, 2020).

Le monde du travail en Afrique avec ses réalités économiques et sociales précaires subit également de plein fouet les effets de cette pandémie ce qui a pour conséquence d'impacter négativement le Produit Intérieur Brut (PIB) du continent. Selon la CNUCED (2020), le continent devrait connaître une baisse significative de son PIB qui passerait de 3,2% à 1,8%. Ce qui signifierait des baisses de revenus, de chiffres d'affaires et des pertes d'emplois. L'on pourrait dès lors se retrouver dans un cercle vicieux si des mesures urgentes et résilientes ne sont pas prises.

En Côte d'Ivoire, des mesures de soutien ont été adoptées pour contenir les effets de la pandémie sur le monde du travail. C'est un montant de FCFA 200 milliards qui a été décaissé pour soutenir les PME surtout, en vue d'éviter des fermetures, des licenciements et donc le chômage.

Pourtant, à côté de l'inquiétude relative au chômage, l'une des préoccupations dans le monde du travail, avant le coronavirus certes, reste liée à la qualité des emplois. La question des emplois décents figure en bonne place dans les agendas des organisations internationales et nationales où la plupart est unanime à dire que de ces types d'emplois peuvent découler une plus grande productivité et un mieux-être pour les travailleurs. Mais, en ces temps de pandémie où la préoccupation majeure est la sauvegarde des emplois, la question de la qualité des emplois mérite-t-elle d'être posée ? En d'autres termes, peut-on légitimement penser qu'il est économiquement nécessaire en cette période de pandémie de faire de la qualité des emplois une préoccupation ?

1- Michel Camdessus disait au plus fort de la crise mexicaine en 1995 que : « Nous sommes entrés dans le cycle des grandes crises du 21^{ème} siècle ».

Pour répondre à ces questions, nous nous proposons d'une part de présenter les effets de la Covid-19 sur le monde du travail, et d'autre part, d'analyser pour les entreprises, la nécessité économique de sauvegarder la qualité des emplois en dépit des difficultés qu'elles rencontrent.

2. LA COVID-19 ET LE MONDE DU TRAVAIL : DES PERTES COLOSSALES POUR TOUTES LES UNITÉS ÉCONOMIQUES²

L'apparition de la Covid-19 a modifié les habitudes des populations et fait naître des corollaires. Les restrictions comme la quarantaine, le confinement, le couvre-feu, les fermetures d'entreprises, de commerces, d'écoles, etc. n'ont pas été sans conséquences sur les économies, les populations et la société mondiale tout entière. Pour l'économiste en Chef du Fonds Monétaire International (FMI), Gita Gopinath : « Nous vivons la pire crise économique depuis la Grande Dépression des années 1930 ». Jurczenko (2020) quant à lui affirme que les conséquences de la pandémie pour l'économie mondiale seront pires que la crise financière de 2007-2008. En tout état de cause, selon les statistiques et les prévisions, la croissance mondiale est en net recul et l'économie mondiale va entrer en récession, si ce n'est déjà le cas. D'ailleurs, l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), projette que l'économie mondiale connaîtrait certainement une contraction de 2,4% en 2020, avant une croissance de 3,3% l'année prochaine; ce qui signifierait d'emblée absence de croissance pour cette année 2020 dont les prévisions avant l'apparition de la pandémie étaient pourtant encourageantes notamment en terme de stabilisation de l'activité économique, voire d'amélioration de celle-ci dans l'industrie et les services pour ne citer que ces secteurs (OCDE, 2020).

En Afrique les conséquences de la pandémie touchent les marchés de travail formels, mais surtout informels. Or, les opportunités d'emploi sur le continent sont en majorité le fait de l'économie informelle. Le taux d'emploi informel en Afrique est de l'ordre de 85,8% (Conseil économique et social des Nations Unies, 2019) et le « poids économique » du secteur informel est important (20% à 65% du PIB des pays africains). Malheureusement avec l'apparition de la pandémie de Coronavirus l'on a enregistré de lourdes pertes d'heures de travail dues à la mise en place de mesure sanitaires en vue de limiter sa propagation (OIT, 2020). Ces mesures barrières n'ont pas été sans conséquences sur les revenus des travailleurs qu'ils soient du secteur formel ou informel. A titre d'exemple, l'OIT (2020) note que : « Figurant parmi les plus vulnérables sur le marché du travail, près de 1,6 milliard de travailleurs de l'économie informelle sont considérablement affectés par les mesures de confinement... », de plus poursuit-elle : « On estime que le premier mois de crise a abouti à une baisse des revenus des travailleurs informels de 60 pour cent à l'échelle mondiale. Par région, c'est en Afrique et en Amérique latine que la baisse attendue est plus forte, 81 pour cent. Concernant les groupes de revenu, c'est 82 pour cent dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire inférieur, 28 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire supérieur et 76 pour cent dans les pays à revenu élevé. ». Cette situation conduira inévitablement à l'augmentation de la pauvreté et l'exacerbation de tensions sociales si rien n'est fait.

En dépit des nouveaux cas détectés quotidiennement, et certainement en raison des effets néfastes des restrictions sanitaires malgré le moratoire sur la dette publique accordée par les institutions de Brettons Woods, plusieurs gouvernements dans le monde ont décidé de rouvrir sous certaines conditions, les commerces, écoles et autres lieux de culte. La levée de ces mesures sanitaires semble donner raison à certains observateurs qui y voyaient une résurgence du nombre de personnes infectées, ce qui aggraverait durablement les économies dans leur ensemble. Pourtant, les unités économiques (travailleurs, entreprises) ne peuvent pas rester les bras croisés au risque de voir leur inertie engendrée d'autres conséquences néfastes.

Dans le monde du travail, les conséquences en termes d'heures de travail perdues sont très inquiétantes. Les graphiques ci-dessous, montrent l'ampleur des conséquences de la pandémie.

2- Dans cette partie, nous nous référerons en grande partie au rapport de l'OIT (2020) sur la pandémie.

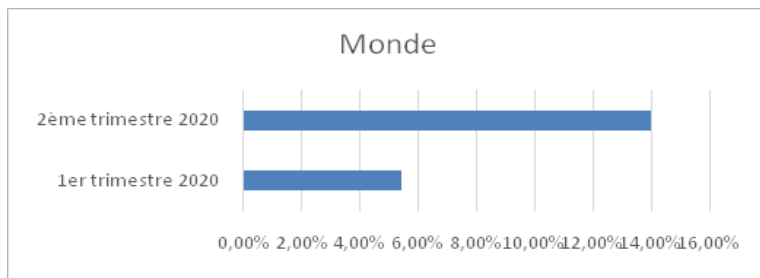


Figure 1 : Pertes en heures travaillées au niveau mondial
Source : OIT, 2020 sur la base du modèle de prévision du BIT

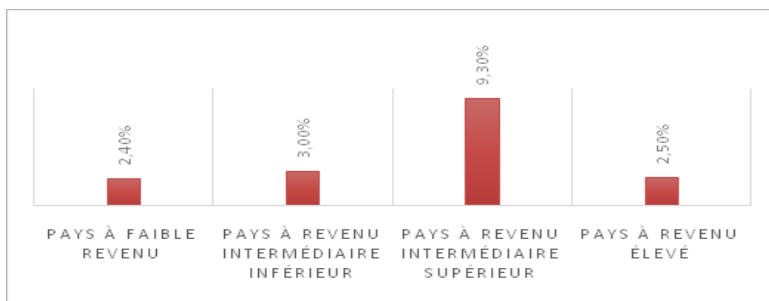


Figure 2 : Pertes en heures travaillées par groupe de revenu au 1^{er} trimestre 2020
Source : OIT, 2020 sur la base du modèle de prévision du BIT

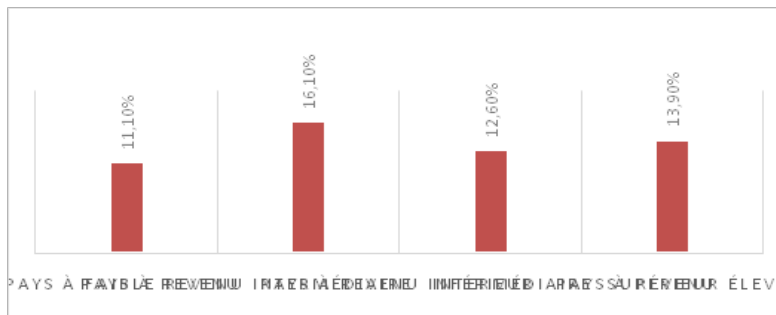


Figure 3 : Pertes en heures travaillées par groupe de revenu au 2^{ème} trimestre 2020
Source : OIT, 2020 sur la base du modèle de prévision du BIT

Toujours selon l'OIT (2020), « au premier trimestre 2020, environ 5,4 pour cent des heures travaillées dans le monde (en augmentation par rapport au 4,8 pour cent de l'estimation précédente) ont été perdues en comparaison au quatrième trimestre 2019, ce qui équivaut à 155 millions d'emplois à temps plein. »

Le pourcentage du nombre d'heures travaillées perdu a presque doublé au second trimestre selon les données de l'OIT. Ces 14% de pertes d'heures travaillées qui correspondent à 400 millions d'emplois à plein temps sont certainement à la base du dé-confinement et de la réouverture des entreprises et autres commerces. Tout cela porte à croire que les initiatives prises en matière de télétravail pour

assouplir les conséquences négatives du confinement n'ont pas donné les résultats escomptés. Ces pertes en termes d'heures travaillées ont conduit les entreprises à « libérer » du personnel pour ne pas sombrer.

Pour l'OIT (2020), les travailleurs les plus vulnérables dont les femmes et les jeunes paient le lourd tribut dans ces chômages techniques. Indéniablement, la quantité des emplois s'en trouve très menacée. Paradoxalement, dans les économies fragiles comme celles d'Afrique au Sud du Sahara, où les revenus sont faibles, le pourcentage d'heures travaillées perdues est le plus faible, il se chiffre à 11,10%. Ce chiffre pourrait s'expliquer par le caractère particulier du marché du travail africain dominé par l'informalité. Si dans les pays du Nord, les entreprises et commerces ont explicitement fermés pour contrer la propagation du virus, en Afrique les gouvernements n'ont pas jugé viable d'interdire aux travailleurs du secteur formel et surtout de l'informel d'exercer. L'absence d'interdiction des travailleurs de l'informel et du secteur formel d'exercer explique le faible pourcentage d'heures travaillées perdues comparativement aux autres pays à revenu moyen, intermédiaire ou élevé. Par ailleurs, cette absence d'interdiction est l'une des raisons qui a certainement fait dire au responsable de l'OMS que « l'Afrique devrait se préparer au pire ³ ».

Plusieurs scénarios ont été envisagés au sujet des pertes en heures travaillées prévues pour la deuxième moitié (quatrième trimestre) de l'année 2020.

Les pertes en heures travaillées pour le deuxième trimestre 2020 ne sont que la conséquence des mesures de confinement adoptées dans le monde en vue de contrer les contaminations. Comme le note l'OIT (2020), le scénario de base qui se fonde sur des projections de l'OCDE part « du principe que les restrictions sur les lieux de travail seront levées et qu'à la fois la consommation et l'investissement reprendront de manière importante ». Le scénario pessimiste correspond à des re-confinements en raison d'une probable deuxième vague de contamination. Ce qui aurait des conséquences fâcheuses sur les économies dans leur ensemble. C'est d'ailleurs ce scénario qui semble le plus plausible au regard de la résurgence du nombre d'infectés et au relâchement des mesures barrières tel qu'on le constate partout ailleurs. Enfin, le scénario optimiste n'occulte pas la découverte d'un remède, ce qui permettrait une reprise normale des activités économiques.

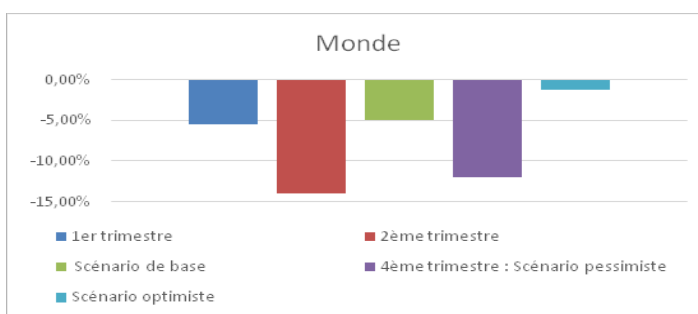


Figure 3 : Pertes en heures travaillées prévues dans la deuxième moitié (quatrième trimestre) de l'année 2020, niveau mondial

Source : OIT, 2020

La Covid-19 n'a pas qu'entraîné des pertes en termes d'heures de travail, elle a donné des idées aux entreprises en termes de flexibilités du travail (Alon et al, 2020 ; Brodeur et al, 2020) qui pourraient s'avérer fort avantageux pour elles et pas forcément pour les travailleurs, même après la fin de la pandémie. Le télétravail en est une illustration. Pour Batut (2020) : « L'émergence du télétravail a... le potentiel d'introduire un nouvel acteur sur le marché du travail : le «télé migrant» selon les mots de l'économiste Richard Baldwin. Alors que les travailleurs qualifiés ont jusqu'ici été protégés des effets de

3- A la mi-mars 2020, alors que le continent africain semble être peu relativement touché par la pandémie, le Directeur Général de l'OMS prévient en ses termes : « L'Afrique doit se préparer au pire. ».

la mondialisation, la donne pourrait changer, de nombreux freelancers compétents, . . . , étant dorénavant capables de rentrer en compétition avec eux. ». Les compétences dans le télétravail sont importantes. Aux Etats-Unis, les travailleurs immigrants ont vu leurs taux d'employabilité baissés en raison du manque de compétence dans le télétravail pour la plupart d'entre eux. Ces baisses du taux d'employabilité dans la région ont été constatées entre Février 2020 et Mars 2020 (Borjas et Hugh, 2020).

Il faut cependant noter comme le souligne Aum et al (2020) en Coré, que les conséquences de la Covid-19 se chiffrent en termes de pertes d'emplois aussi bien avec ou sans mesures barrières. De plus, poursuivent-ils, ces pertes concernent la plupart du temps, les travailleurs économiquement faibles, moins scolarisés, jeunes, exerçant avec un salaire bas et des contrats de courte durée. Les mêmes conséquences de la Covid-19 sur les travailleurs moins qualifiés ont été observées par Fairlie et al (2020) en ce qui concerne les Etats-Unis.

Face à ce tableau peu reluisant, peut-on se permettre d'«exiger » à certaines entreprises qui tentent de limiter les effets néfastes de la pandémie en procédant à la suppression d'avantages liés aux emplois de ne pas le faire ? Ces avantages (congés payés et / ou exceptionnels, primes de transport, avancement salarial, avancement catégoriel, contrat à durée indéterminée, etc.) qui pour la plupart constituent des dimensions essentielles de la qualité des emplois ne devraient-elles pas constituer une préoccupation secondaire le temps de la relance économique ?

3. LA PROBLÉMATIQUE DE LA QUALITÉ DES EMPLOIS DEVRAIT-ELLE ÊTRE À L'ORDRE DU JOUR EN CES TEMPS D'INCERTITUDES ?

En Mai 2020 en Algérie, au plus fort de la pandémie, une jeune médecin enceinte de huit mois trouvent son fœtus et elle la mort après s'être vu refuser sa demande de congés exceptionnels. Cet incident malheureux est l'une des nombreuses conséquences de la pandémie dans le monde du travail. Il vient rappeler que les interrogations relatives à la qualité des emplois sont fondées. Un emploi de qualité ne s'identifie pas qu'à travers ses dimensions (N'gratier, 2020 ; Cloutier-Villeneuve, 2017 ; Cloutier-Villeneuve, 2017). Il est perceptible au travers des décisions collégiales prises entre employeurs et employés en fonction des circonstances du moment tout en ayant à l'esprit la préservation de la qualité de vie et la vie des employés.

Admettons qu'il soit légitime pour une entreprise qui éprouve des difficultés en rapport avec la pandémie, de réduire les avantages liés aux emplois de ses salariés. A court terme, ces réductions de coûts peuvent apparaître salutaires, puisqu'elles permettent de ne pas rendre le profit nul voire négatif si nous admettons dans une perspective classique que celui-ci est la différence entre la production supposée être totalement vendue et les coûts de production. Réduire les coûts de production est donc avantageux du moins à court terme. Or, la crise sanitaire muée désormais en pandémie semble « s'éterniser ». On en vient à dire qu'il faudra s'y accoutumer notamment en ce qui concerne les gestes barrières (port de masque, distanciation sociale, etc.). Si tel est le cas, la prise en compte du temps dans la réduction des avantages liés à la qualité des emplois devient nécessaire. Si non, est-il économiquement viable de continuer de réduire la qualité des emplois ? Si non est-il socialement vivable à long terme de priver les salariés des avantages auxquels ils ont droit en raison de la pandémie ? Quoiqu'il en soit, ces questions restent pertinentes aussi bien pour les entreprises que les Etats.

Pour notre part, et pour répondre à la question précédemment posée, la problématique de la qualité des emplois devrait-être à l'ordre du jour, quoiqu'il puisse apparaître légitime pour les entreprises de la réduire (à court terme) pour faire face aux déséquilibres de leur bilan. Ainsi, nous pensons qu'il n'est pas économiquement viable de continuer à réduire la qualité des emplois, puisqu'il ne sera pas socialement vivable de priver les salariés des avantages auxquels ils ont droit en raison de la pandémie. L'économie formant un tout, il est nécessaire que les offres de biens et services puissent avoir des débouchées. Ces débouchées ne sont possibles qu'avec une demande en face provenant des salariés.

L'existence mutuelle des unités économiques : entreprises et travailleurs n'est possible qu'avec une demande et une offre ; ce qui suppose des moyens suffisant de part et d'autre. Dans cette chaîne, il n'est pas possible qu'un maillon faible soit retranché. Or en l'état, le maillon faible peut potentiellement provenir des travailleurs qui constatent une dégradation de la qualité des emplois qui sont les leurs.

Pour ne pas en arriver à ce fait, c'est-à-dire pour maintenir les emplois et éviter que ceux-ci voient leur qualité se dégrader, une solution s'impose aux Etats : des aides financières aux entreprises. D'ailleurs, l'Axe 2 de l'OIT pour combattre la Covid-19 avec les normes internationales du travail rappelle ceci : l'extension de la protection sociale pour tous, l'application des mesures de maintien des emplois, l'octroi aux entreprises des aides notamment financières / impôts. Pour notre part, ces aides financières qui ont été de véritables secours pour les entreprises ne sauraient montrer leur efficacité en tant que moyens de sauvegarde des emplois de qualité que si un suivi rigoureux y est mené. Ainsi, il ne s'agit pas uniquement pour les Etats ayant bénéficié de moratoire sur la dette publique d'octroyer des aides financières aux entreprises, mais bien plus de constater que le « coussin » financier apporté ait pu lisser le train de vie des entreprises. Cela suppose en effet que celles-ci n'ont pas procédé à des réductions d'effectifs, mieux n'ont pas pris des décisions à même de mettre à mal la qualité des emplois. Des comités de veille et de suivi peuvent être mis en place, composés entre autres de représentants de patronats et de syndicats mais également d'administrateurs désignés par les Etats. Ces comités auront pour but de vérifier l'effectivité de la mise en place des mesures de sauvegarde des emplois et de leur qualité en ce qui concerne les entreprises ayant bénéficié d'aides financières.

A ce niveau d'urgence planétaire, les valeurs d'éthique et de solidarité restent très essentielles pour ne pas voir les discriminations s'aggraver.

CONCLUSION

La Covid-19 a fait entrer le monde du travail dans une nouvelle ère. Les acteurs du marché du travail ont dû s'adapter et trouver des palliatifs afin que les activités économiques ne cessent pas. L'objectif de cet article était de répondre à la question de savoir si la qualité des emplois, tant appelée de tous leurs vœux par les acteurs du marché du travail devrait être ignorée en cette période de crise sanitaire. L'auteur après un bref retour sur les conséquences de la Covid-19 sur le monde du travail, insiste sur le fait que la qualité des emplois ne devrait pas constituer une préoccupation secondaire pour les entreprises en raison des conséquences irréversibles qui pourraient subvenir si tel était le cas.

BIBLIOGRAPHIE

- Aboe NFM, Simo TLH (2020) «Covid-19 : conséquences sur les économies africaines et perspectives de solutions. » *Financial Afrik* N°70.
- Alon TM, Doepke M, Olmstead-Rumsey J, Tertilt M (2020) «The Impact of COVID-19 on Gender Equality. » *Working Paper No. 26947; Working Paper Series*. National Bureau of Economic Research. <https://doi.org/10.3386/w26947>
- Aum S, Lee SY, Shin Y (2020a) «COVID-19 Doesn't Need Lockdowns to Destroy Jobs: The Effect of Local Outbreaks in Korea.» *Working Paper No. 27264; Working Paper Series*. National Bureau of Economic Research. <https://doi.org/10.3386/w27264>
- Batut C, (2020) L'impact du Covid-19 sur le monde du travail : télémigration, rélocalisation, environnement. Groupe d'études géopolitiques, Economie Note de travail 3, Mai 2020.
- Borjas GJ, Cassidy H (2020). « The Adverse Effect of the COVID-19 Labor Market Shock on Immigrant Employment. » *Working Paper No. 27243; Working Paper Series*. National Bureau of Economic Research. <https://doi.org/10.3386/w27243>
- Brodeur A, Gray D, Islam A, Bhuiyan SJ (2020). «A Literature Review of the Economic of COVID-19. » *Discussion paper series. IZA DP N°13411*. IZA institute of Labor Economics.
- Cloutier-Villeneuve L, Saint-Frard R (2015). Construction d'un indicateur synthétique de la qualité de l'emploi : résultats méthodologiques et empiriques, Québec, Institut de la statistique du Québec, 88 p.

- Cloutier-Villeneuve L (2017) La qualité de l'emploi au Québec : développements conceptuels et création d'une typologie-Etat actuel de la réflexion. Institut de la Statistique du Québec, Ed révisée.
- CSA (2020), Conséquences de la pandémie au COVID-19 pour la sécurité alimentaire et la nutrition (SAN). Document de synthèse provisoire. Groupe d'experts de haut niveau.
- Croley C, al (2020), Impact de la pandémie du Covid-19 sur l'économie mondiale, africaine et ivoirienne. Le Journal de la Direction Générale de l'Economie, N°2, Mars 2020.
- CSA (2020) Conséquences de la pandémie au COVID-19 pour la sécurité alimentaire et la nutrition (SAN). Document de synthèse provisoire. Groupe d'experts de haut niveau.
- Fairlie RW, Couch K, Xu H (2020). «The Impacts of COVID-19 on Minority Unemployment: First Evidence from April 2020 CPS Microdata.» *Working Paper No. 27246; Working Paper Series*. National Bureau of Economic Research. <https://doi.org/10.3386/w27246>
- Gopinath G (2020) Le « Grand confinement » : pire récession économique depuis la Grande dépression. Fonds Monétaire Internationale, 14 Avril 2020.
- Jurcenko E (2020) Quel impact du COVID-19 sur l'économie mondiale ? Journal L'Hôtellerie-Restaurant, N°3701.
- Ministère de la santé et de l'hygiène publique (2020), www.gouv.ci
- N'gratier A (2020). «Effect of Unemployment Duration on Subjective Quality of Employment in Côte d'Ivoire.» *Theoretical Economics Letters*, 10, 891-908. <https://doi.org/10.4236/tel.2020.104053>
- OCDE (2020) Coronavirus : l'économie mondiale menacée. Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire.
- OIT (2020) Le COVID-19 et le monde du travail. Troisième édition : estimations actualisées et analyses.
- _____ (2020) Evaluation rapide de l'impact du COVID-19 sur l'économie informelle dans les pays en développement et émergents.
- OMS (2020) www.who.int/coronavirus/urgences
- Société Canadienne de psychologie (2020) L'impact psychologique de la pandémie de coronavirus (COVID-19). Série « La psychologie peut vous aider ».
- WFP (2020) Economic and market impact analysis of COVID-19 on West and Central Africa. WFP-Regional Bureau VAM/M&E/Nutrition/Supply Chain. 30 March 2020.

ANNEXE

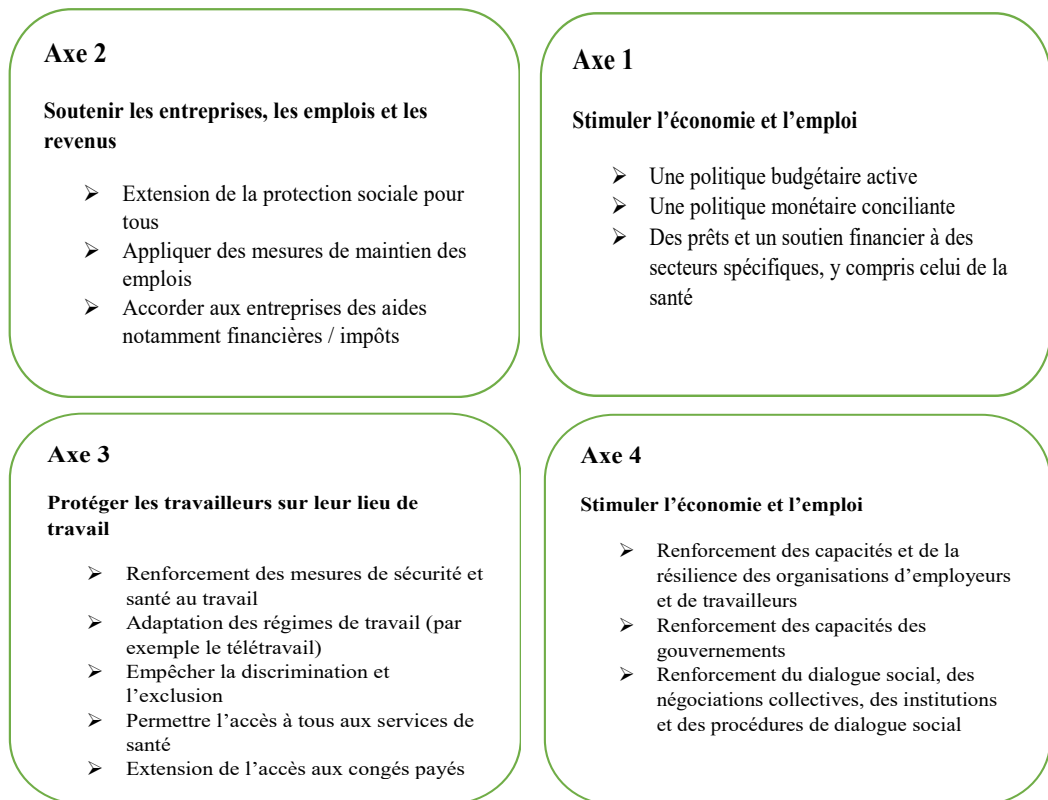


Figure 4 : Cadre politique de l'OIT : les quatre axes essentiels pour combattre le COVID-19 avec les normes internationales du travail.

Source : OIT, 2020